



PROCÈS-VERBAL du COMITÉ DE DIRECTION DU GOLF DE TOURAINE 30 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, et le lundi 30 mars à 18 heures, le Comité Directeur du Golf de Touraine s'est réuni au siège social du club sous la présidence de Marie POUPART LAFARGE.

Il a été établi une feuille de présence dûment signée, et annexée au présent PV qui permet de constater que sont présents ou représentés 11 membres composant le Comité Directeur.

Absent non représenté : Carole VILLOTTE.

Démissionnaire : Philippe PENOT.

Assiste à la réunion : Raphaël ARNOULT.

Ordre du jour :

- Approbation du dernier PV.
- Validation des candidatures.
- Point sur les cotisations 2026
- Chiffre d'affaires du 1^o trimestre.
- Investissements.
- Tour de table des commissions.
- Questions diverses

1. Approbation et validation du dernier PV du Comité

Le PV du comité du 09 février 2026 est adopté à l'unanimité, sans adjonction ni modification.

2. Validation des Candidatures au Comité

- Le comité accepte à l'unanimité les candidatures déposées dont les noms sont les suivants :
 - Marie POUPART-LAFARGE
 - Christophe OLBERT
 - Philippe PENOT
 - Didier RUBY
 - Thierry ZIMMER

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet

Nous vous remercions de passer à l'accueil chercher le nécessaire pour le vote. Si toutefois vous ne passez pas, un courrier vous sera envoyé le 10 avril.

3. Point sur les cotisations

A ce jour, nous comptons 53 arrivées contre 51 départs sur les tranches d'âge supérieures à 25 ans. La nouvelle tarification bien aidée par une bonne ambiance générale et une excellente qualité de terrain porte ses fruits.

4. Chiffre d'affaires 1° trimestre

Les chiffres sont bons, principalement liés aux postes « Cotisations » et « Droits de jeu » sensiblement supérieurs aux attentes. Nous espérons la même tendance sur les mois à venir.

5. Investissements

- Comme vous pouvez le constater les travaux de toitures liés à l'assurance sont en cours.
- En ce qui concerne le terrain, la commande du pont élévateur permettant un entretien plus aisé et donc plus rapide est validée.

ANNEE 2026				
Emplois	Montant prévu ou réalisé	Date de mise en service	Durée de vie	Dotations 2026
Déjà voté pour 2026				
Toiture de la cour suite grêle	37 040 €	01/03/2026	20	1 389 €
Toiture vestiaires	13 667 €	01/03/2026	20	513 €
Tourelle de la cour	6 000 €	01/03/2026	20	225 €
Terrain 2026				
Station de pompage FAIT	4 000 €	01/03/2026	10	300 €
Cloture du 1 FAIT	9 202 €	01/02/2026	10	844 €
Tapis de practice*12 FAIT	3 560 €	01/03/2026	3	890 €
Pont élévateur + installation	21 000 €	01/03/2026	10	1 575 €
Rateau et Chariots FAIT	2 862 €	01/02/2026	3	874 €
Intallation signalétique	1 000 €	01/03/2026	5	150 €
Débroussaïeuse FAIT	595 €		3	148,75
Ependeur FAIT	3 729 €		3	932,25
Admin 2026				
Ordinateur portable FAIT	500 €	25-févr	3	133 €
A réfléchir				
Toiture maison du gardien	23 000 €			
Enrobé chemin 16/atelier	21 000 €			
Probable				
Cloture au 7 suite sinistre	Assurance			
Pierre / facade batiment				
Porte de la cuisine	5 500 €	01/03/2026	10	413 €
Entrée Véranda	1500			
Paiements de 2026				
	154 155 €			
Dotations sur investissements 2026				8 386 €

6. Tour de table des commissions

- **Terrain** : Jeudi 2 avril, nous réceptionnerons un robot de tonte pour le practice et la zone d'approche, en démonstration sur le mois d'avril. Ceci dans le cadre d'une étude sur la robotisation du practice, tonte plus ramassage des balles.
- **Sportive** : Nous utilisons dorénavant ISP et/ou Hello-Asso pour les inscriptions aux compétitions. Très apprécié du secrétariat, cela représente un gain de temps et limite considérablement et les erreurs potentielles. **Si vous rencontrez des difficultés avec ces nouvelles applications, le secrétariat reste à votre disposition.**
- **Juridique** : Par un vote à l'unanimité, la défense des intérêts de l'association sur les dossiers en cours, sera confiée à Me Antoine BRILLATZ.

La servitude au profit du syndicat des copropriétaires pour l'installation de la ligne électrique sera signée devant notaire le 1^o avril prochain.
- **Animations** : Nous débutons en ce mois d'avril les « Happy Orange ». C'est un parcours raccourci, départ des marques orange, de 6 à 9 trous réservé à tous les golfeurs, membres comme non membres, débutants et jusqu'à un index de 40 .
- **House Committee** : Nous allons actualiser le contrat avec les restaurateurs pour tenir compte de notre accord de maintenir la fermeture du restaurant le mardi même en période estivale et pour mentionner le nom de leur société.
- **Bonnes pratiques** : nos trésoriers nous font une remarque sur les créances de membres non encore recouvertes à ce jour. Voici ce vers quoi nous devrions tendre pour le bon fonctionnement de l'association

Compétitions

Il est expressément rappelé que :

- tout joueur inscrit à une compétition doit obligatoirement se présenter à l'accueil avant son départ ;
- le droit de jeu doit être réglé avant toute participation.

L'inscription à une épreuve vaut engagement ferme. À défaut d'annulation signalée à l'accueil avant la compétition, le droit de jeu demeure dû, sans contestation possible a posteriori. Le fait de ne pas se présenter à l'accueil ne dispense en aucun cas du règlement. Ces règles conditionnent une gestion sportive et administrative fiable et équitable pour l'ensemble des joueurs.

Proshop

Le Comité rappelle avec la même fermeté que tout achat effectué au proshop doit être réglé immédiatement.

Aucun achat ne peut être différé, mis "en compte" ou réglé ultérieurement.

Tout manquement relève d'un non-respect des règles de gestion de l'association.

Le Comité demande à chacun de se conformer strictement à ces dispositions. Il s'agit d'un rappel de règles existantes, dont l'application est indispensable au bon fonctionnement de la structure et au respect du travail des bénévoles et du personnel.

7. Questions diverses.

- **Compétitions 2026** : le calendrier est complet et édité en ligne et support papier
- **Point social** : Jean Yves notre practiceman étant en arrêt maladie pour trois mois minimums, nous allons recruter une personne en CDD qui nous l'espérons devrait enfin répondre à nos attentes. Nous souhaitons un prompt rétablissement à Jean Yves
- **Soirée des nouveaux membres** : une cinquantaine de personnes étaient présents à cette soirée conviviale.
- **Troc-Golf** : l'événement est lancé et se déroulera du 9 au 16 avril. Merci de voir sur nos supports numériques ou auprès de l'accueil pour le déroulement de cette opération.

Nous vous rappelons la nécessité de réservation au restaurant

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.

Le prochain Comité est fixé au samedi 25 avril 2026 au Château de la Touche.

De tout ce que de dessus il a été fait et dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par :

La vice-Présidente



Marie POUPART-LAFARGE

Le secrétaire général



Rémy DAMIN